

Le colloque de Paris, un acte patent de réveil patriotique

Écrit par Talassa

Mercredi, 08 Février 2012 20:49 - Mis à jour Mercredi, 08 Février 2012 20:50

La SDA et la diaspora engagées à contribuer à l'amélioration du système de santé au Congo

La nécessité de rendre performant notre système de santé ne cesse de préoccuper les professionnels de la santé, mais aussi les ONG et les autres organisations qui aident et incitent notre pays à envisager des mécanismes pouvant contribuer au développement durable du secteur de la santé en général, et devant permettre l'accès des populations congolaises aux soins de santé de qualité et à bon prix, avec des personnels bien qualifiés, en particulier. L'organisation, par l'association Synergie et Développement de l'Afrique (SDA), le 10 décembre 2011 à Paris en France du colloque sur «l'amélioration du système de santé au Congo-Brazzaville : contributions et implication de la diaspora», s'inscrit bel et bien dans cette dynamique.

C'est ce qui justifie la restitution des travaux de ce colloque de Paris, qui a eu lieu le 19 décembre 2011 à L'Hôtel Olympic à Brazzaville. Cette importante cérémonie s'est déroulée sous le patronage du président de l'association SDA, M. John William Bongho, qui avait à ses côtés, pour la circonstance, M. Arsène Bikoué, le coordonnateur du colloque et le Pr Alexis Elira Dockékias, Directeur général de la santé. A cette occasion, les participants à cette restitution ont été édifiés sur les conclusions de la rencontre de Paris, qui a bénéficié pour sa réalisation du soutien de l'Agence de Régulation des Postes et des Communications Electroniques (ARPCE) que dirige M. Yves Castanou.

Plusieurs recommandations ont été prises à l'issue des travaux de ce colloque dont celles portant sur la mise en place d'une structure de gestion des personnels de la santé de la diaspora, dirigée par un cadre choisi par eux-mêmes, en vue de les répertorier, les intéresser à tout ce qui se passe au pays, les mettre en mouvement et de suivre leur implication ; le renforcement des effectifs de spécialistes et la création d'unité de transports médicaux durable, fonctionnant 24h/24 ; la participation à des campagnes de sensibilisation et de dépistage du diabète, de l'hypertension et de l'insuffisance rénale, le cancer, etc. Il s'agit également des recommandations concernant la nécessité de garantir l'hygiène des locaux et du matériel ; d'informatiser progressivement les dossiers des patients ; de procéder au renouvellement des plateaux techniques ; de repenser et organiser la biologie médicale ; d'instaurer une prise en charge de la femme enceinte du début à la fin de la grossesse ; d'exiger la présence permanente du pharmacien dans chaque officine ; d'interdire les médicaments de la rue vendus par les pharmaciens de fortune, communément appelés «banas bilongo» ; de créer le carnet de santé permettant le suivi des patients de la naissance à l'âge adulte ; d'intégrer de façon effective et durable la recherche biomédicale dans le système de santé ; d'instaurer l'éducation à la prévention dans le système d'éducation nationale et un examen bucco-dentaire de prévention à 6 et 12 ans. Les autres recommandations prises à cette occasion sont inhérentes à la déclaration de la création de la médecine du travail au Congo et la promulgation des lois pour sa mise en application ; à l'insertion de l'éducation de la santé dans la politique nationale sur la promotion de la santé et dans tous les programmes de formation ; à l'organisation régulière des missions d'évaluation de l'action sanitaire ; au développement d'une stratégie nationale d'assurance qualité des services ; à la formation de médecins référents dans les hôpitaux et centres de santé, des professionnels experts dans l'éducation thérapeutique et à la spécificité de la pathologie ; à la prise en compte véritable de l'hygiène générale et hospitalière.

«Assurer la formation médicale et paramédicale, classique et continue ; revoir le rôle et la place de l'infirmier au sein d'un hôpital et réfléchir sur l'introduction d'une couverture universelle de la santé ; mettre en place un organe de surveillance des établissements de santé publics ; créer une pharmacie hospitalière dans tous les établissements privés et publics de santé et des agences ou instances nationales de régulation et de contrôle ; améliorer la qualité et la sécurité des soins, la démarche qualité transversale et la traçabilité des actes ; introduire la métrication et la labellisation des établissements de santé ; renforcer les conditions d'autorisation et de renouvellement d'autorisation pour les établissements sanitaires et les cabinets ; promouvoir l'autonomie des établissements de santé ; proposer des mesures incitatives au retour des professionnels de santé exerçant à l'étranger ; introduire une assurance obligatoire du risque médical et oeuvrer pour la mise en place d'une agence nationale d'indemnisation d'accidents médicaux ; intégrer la participation communautaire et des ONG dans les actions de préventions ; installer un observatoire de santé pilote à Pointe-Noire», figurent aussi parmi ces recommandations.

Au cours de la restitution, M. Arsène Bikoué n'a pas manqué de rappeler les constats malheureux faits par les participants au colloque, tels que l'incapacité de notre système de santé de suivre l'explosion démographique ; le déficit alarmant en personnels médical et paramédical ; l'état embryonnaire de la biologie qualifiée de parent pauvre de la médecine au Congo alors qu'elle est un maillon essentiel de la médecine moderne ; l'inorganisation de la pharmacie officinale vivant vaille que vaille, du fait de leur tenue par des vendeurs en pharmacie, et l'absence très remarquée de bons pharmaciens hospitaliers. Il a également expliqué que l'ensemble de ces problèmes posent avec une certaine acuité les questions fondamentales à l'instar de la gouvernance hospitalière et clinique ; des financements possibles pour un meilleur accès à la santé ; de la gestion d'un système de santé ; de la prévention et de la promotion de la santé. M. Bikoué a en outre insisté sur «l'absence d'une fluidité dans le travail quotidien de l'équipe pluridisciplinaire entre le médecin, l'infirmière et l'aide soignante, quand il en existe une ; les complications observées dans le cadre de la gestion d'un patient du fait de l'absence d'un dossier médical exploitable sur le long terme ; le sous équipement des infrastructures et des plateaux techniques, y compris le manque de maintenance, qui constituent à n'en point douter de véritables handicaps à la bonne pratique médicale». Pour lui, l'absence de l'institutionnalisation d'une formation professionnelle continue rigoureuse dans un monde où les innovations scientifiques et technologiques se font à une grande vitesse, affaiblit les connaissances, rend obsolète certaines des compétences qui, du reste, sont souvent basiques. Le manque, parfois manifeste, a-t-il dit, d'une conscience professionnelle et déontologique du personnel médical et paramédical, interroge les relations entre le droit et la santé et pose le problème de l'existence, de l'applicabilité ou de la faiblesse des textes en vigueur

Ce colloque dont la tenue a été rendue possible grâce à l'association «Synergie et Développement de l'Afrique», est considéré comme un événement historique par rapport à sa thématique et l'engagement de la diaspora à contribuer tant soit peu à l'éradication des difficultés auxquelles notre système de santé est confronté. Il a connu la participation de 350 personnes. En effet, c'est pour la première fois que la diaspora congolaise, dans toute sa diversité, s'est retrouvée avec des professionnels travaillant au pays sur le terrain, afin de débattre des questions relatives à la santé. Cette rencontre a été rehaussée par la présence de l'ambassadeur du Congo en France, M. Henri Lopes, le Directeur général de la santé, M. Alexis Elira Dockékiass qui avait conduit la délégation du ministère de la Santé et de la Population, sans oublier celle de **Médecins d'Afrique**. Sa préparation scientifique et technique avait été managée par un comité scientifique de 27 membres dont M. Arsène Bikoué qui en était le coordonnateur. Le président John William Bongho avait, la charge de diriger le comité d'organisation. A cette occasion, les différents domaines d'un système de santé ont été investis par la réflexion et l'analyse, de façon individuelle et intégrée. Prenant la parole lors de la restitution pour parler de ce colloque, M. Bongho a dit que la santé qui est un bien précieux, conditionne tout le reste, avant d'ajouter que toutes les questions qui concourent à l'amélioration du secteur de la santé ou au meilleur accès des populations aux soins, et surtout aux soins de qualité, sont d'actualité eu égard aux difficultés que connaît le pays en la matière. Il a indiqué que les causes générées par les défaillances constatées sur le terrain étant multiples, diverses et variées, il faut chercher automatiquement à les corriger à long terme et construire un système de santé performant, sur la base des objectifs de qualité, d'efficacité et d'équité. Il est convaincu que la mise en oeuvre de certaines actions bien ciblées et cadrées, avec l'appui de la diaspora congolaise, devraient servir à aider le pays à trouver des approches de solutions dans la résolution de nombreux problèmes relatifs à la santé. Selon M. Bongho, doter notre pays d'un système de santé performant, quand les ressources humaines qualifiées font défaut sur le terrain, a été au centre des débats pendant ce colloque. Le pays ayant formé beaucoup de cadres compétents dans les différents domaines d'activités, qui vivent à l'étranger, il est donc impérieux pour tous ces compatriotes de la diaspora de venir en aide au pays, par leur participation à l'amélioration de son système de santé afin de lui rendre ce qu'il leur avait apporté en investissant dans leur formation.

Ce colloque est venu à point nommé parce qu'il s'inscrit dans le cadre des actions devant permettre à ces compatriotes de la diaspora, de contribuer à la mise en oeuvre d'un système de santé adéquat pour le plus grand intérêt des citoyens, sans oublier qu'un système de santé conjugue des approches multi-disciplinaires et intersectorielles. Il faut pour cela une interconnexion des différents domaines et des différents services pour garantir la qualité des services de soins rendus. Toute réflexion sur un système de santé qui vise, a conclu M. Bongho, les objectifs de qualité, d'efficacité et d'équité, doit intégrer toutes les ressources humaines du domaine médical et paramédical que sont les infirmières et infirmiers, les médecins, les pharmaciens, les biologistes, les chercheurs, les techniciens de laboratoire, les aides-soignantes, les sages femmes, les statisticiens, les épidémiologistes, les informaticiens, les brancardiers, les ambulanciers, etc.

Source : <http://www.talassa.org/sante/1036-le-colloque-de-paris-un-acte-patent-de-reveil-patriotique>